

SERRES-CASTET, le 27/10/2025

COMPTE-RENDU COMMISSION TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE JUDO

DATE : 14/10/2025

LIEU : Siège U.F.O.L.E.P. 64 - 99 chemin de Bilhères en Ossau 64121 SERRES-CASTET

Horaire de début : 19 h 00

Horaire de fin : 20 h 30

Présents : PROCACCI Marie-Angèle (MEILLON) - SENDER Sophie (SEVIGNACQ) - DUSSAU Maïté (GARLIN) - SIRE (GARLIN) - VAUTIER Eric (BUROS) - SAINT-GERMAIN Jean-Luc (Président) - LALANNE Stéphane (Directeur)

1 - Points d'actualité : RAS

Les clubs regrettent l'arrêt du Pass'sport. Très peu d'enfants en bénéficient cette année.

2 - Calendrier 2025/2026 :

Compétition/Tournoi : après un tour de table, aucun club présent n'est intéressé par la mise en place d'organisations à visée compétitive.

Rencontres éducatives :

Ces rencontres ne sont pas des compétitions, la licence pour y participer est celle «multi-sport» (ce qui correspond à une pratique de loisirs). Cela implique que les récompenses pour les enfants doivent être identiques et non conditionnées à une performance sportive. Il est rappelé aux responsables de clubs qu'en cas d'accident, l'assurance se retirera si les conditions d'organisation liées à la licence ne sont pas respectées.

Dates des rencontres :

- samedi 06/12/25 : **MEILLON**
- janvier : **ARZACQ** ou **GARLIN**
- dimanche 15/03/26 : **BUROS**
- dimanche 26/04/26 : **SEVIGNACQ**

Journée multi-sport : la discussion est lancée autour de l'organisation d'une ou deux journées multi-sports durant les périodes des petites vacances. Après un tour de table, aucun club ne souhaite la mise en place de ces animations.

3 - Accompagnement du Comité:

Prêt de matériel : le Comité dispose de matériel d'organisation qui est mis à la disposition des clubs :

- kit rencontre judo (chrono, marquage, ceinture rouge ...)

Il est demandé par les clubs de pouvoir vérifier les piles des chronos avant le prêt

- matériel d'éveil moteur : mousses pédagogiques pour parcours, petit matériel
- matériel de découverte multi-sport (sumo, athlétisme, jeux de raquettes, jeux de balles/ballons ...)

Il est demandé aux clubs de réserver le matériel à l'avance, sous peine de non-disponibilité.

Diplôme : le Comité s'engage à fournir aux clubs qui le souhaitent des diplômes pour les rencontres éducatives (à la condition que le club prévienne suffisamment tôt et fournisse le logo de son club).

Récompenser la participation : les clubs présents échantent sur la possibilité de récompenser l'assiduité des enfants aux rencontres éducatives, plutôt que de récompenser la participation à l'évènement (dévalorisation de la médaille : un comparatif est fait avec d'autres activités sportives où la récompense est collective).

A l'issue des discussions, l'U.F.O.L.E.P. 64 va travailler à un dispositif à transmettre aux clubs avant le 15/11 qui favoriserait la participation et qui donnerait lieu à une remise de «récompense» en fin d'année au sein de chaque club (le club reste décisionnaire du jour et horaire de cette remise). Ce dispositif pourra être complété par les clubs.

4 - Questions diverses :

Pas de question.

Pour l'U.F.O.L.E.P. 64
Le Directeur Départemental
Stéphane LALANNE



UFOLEP 64, 99 rue de Bilheres en Ossau 64121 Serres-Caset - Tel : 05-59-60-98-55 - e.mail : cd.64@ufolep.org